

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°411_2025DP
Cession de matériels par vente aux enchères
par la Direction Nationale des Interventions Domaniales (DNID)
de la Direction Générale des Finances Publiques

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu la délégation au président mentionnée au 9° alinéa du tableau annexé à la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2020 du 14 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil de communauté au Bureau et au président,

Considérant que la Communauté d'agglomération, soucieuse de favoriser le réemploi de biens dont elle n'a plus l'utilité dans une démarche de développement durable, souhaite mettre en vente ses biens par l'intermédiaire de la DGFIP, les biens suivants :

Considérant que la Direction nationale d'interventions domaniales (DNID) de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) propose une offre de service à destination des collectivités territoriales leur permettant de tirer des ressources de leurs biens meubles par une prestation complète de vente, gratuite et sécurisée,

Considérant la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet propriétaire de nombreux biens (véhicules, matériels, mobiliers ...) à ce jour non utilisés, non affectés à un usage public et conservés dans divers lieux devenus indisponibles,

Considérant que la Communauté d'agglomération, Soucieuse de favoriser le réemploi de biens dont elle n'a plus l'utilité dans une démarche de développement durable, souhaite mettre en vente par l'intermédiaire de la DGFIP, les biens suivants :

- Compresseur de Castelnau Marque : ABAC Modèle : B280BI-200 CM 3 V230 ITALIA Lot : 269391 Cod : 2RLC504 Année : 2005 Capacité : 200 litres Mise à prix : 50€

- Compresseur de Rabastens Marque : GIS France Modèle VFR385 N° de série : 1010529343 Année : 2005 Mise à prix : 50€

- Compresseur de Gaillac Marque : Comp Air Modèle : PROPACK N° de série : 36LW605AVO019 Année : 2011 Capacité : 200litres Mise à prix : 100€

- Compresseur de Graulhet Marque : Comp Air Modèle : LUCHARD N° de série : 921102709 Année : 2011 Capacité : 100litres Mise à prix : 50€

Considérant que les cessions permettent à la Communauté d'agglomération de générer des recettes tout en revalorisant des biens inutilisés actuellement, de libérer des espaces et pouvoir en disposer à d'autres fins, pour assurer une gestion efficace des stocks,

DÉCIDE

Article 1^{er}

La mise en place d'une procédure de vente de biens devenus inutiles au sein de la Communauté d'agglomérations listés ci-dessous est approuvée en ayant recours au service du commissariat aux ventes Administration d'Île-de-France, qui est gratuit, pour la vente de ses biens mobiliers qui assure une publicité et une mise en concurrence grâce à son site internet encheres-domaine.gouv.fr, et, tout document afférent sera signé :

- Compresseur de Castelnau Marque : ABAC Modèle : B280BI-200 CM 3 V230 ITALIA Lot : 269391 Cod : 2RLC504 Année : 2005 Capacité : 200 litres Mise à prix : 50€

- Compresseur de Rabastens Marque : GIS France Modèle VFR385 N° de série : 1010529343 Année : 2005 Mise à prix : 50€

- Compresseur de Gaillac Marque : Comp Air Modèle : PROPACK N° de série : 36LW605AVO019
Année : 2011 Capacité : 200litres Mise à prix : 100€
- Compresseur de Graulhet Marque : Comp Air Modèle : LUCHARD N° de série : 921102709
Année : 2011 Capacité : 100litres Mise à prix : 50€

Article 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, le Trésorier du service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Técou, le 20 NOV, 2025



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 21 NOV, 2025

Et publication - mise en ligne le 21 NOV, 2025 et/ou notification le